Techniseal®
Protège et embellit

Brique et béton

(143-383 /3,78L – 143-386 /18,93L)

MISE À JOUR

1 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Parfait autour de la piscine et sur les murets, murs de brique et surfaces de béton

PROPRIÉTÉS

- Aide à prévenir l'efflorescence
- Prévient les dommages causés par les sels de déglaçage
- Préserve l'aspect naturel des surfaces minérales

DESCRIPTION

Composé de siloxanes, le Scellant hydrofuge WR7 est spécialement conçu pour la protection des surfaces verticales de maçonnerie et des joints de mortier. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglaçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Ses agents actifs forment une barrière invisible qui freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des façades et autres surfaces verticales. Il aide à prévenir l'adhérence de la poussière à la surface, ainsi que les taches noires causées par la pollution atmosphérique. À base d'eau, le Scellant WR7 ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur du béton frais ou des nouveaux joints de mortier (attendre 28 jours). Ne pas appliquer sur a pierre naturelle qui ne soit pas poreuse. • Application sur surface horizontale : Visitez techniseal.com pour plus d'information. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou déjà traité avec ce produit. • Attendre que la surface ne soit plus hydrofuge avant de renouveler la protection (minimum 5 ans). • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION : Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées ;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés ;
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Shampoing pour pavés, dalles et murets de Techniseal® (141-503), en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau de mousse 19 mm pour surfaces rugueuses
- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Le produit est d'apparence laiteuse et deviendra transparent une fois sec. Éviter l'atomisation du produit.

Application verticale : Procéder de haut en bas. À l'aide du pulvérisateur ou du rouleau, saturer la surface d'une seule couche de scellant jusqu'à refus. La surface sera saturée lorsque le produit ruissellera de 15 à 20 cm sous le point d'application. Ne pas faire de suraccumulation.
Application horizontale : Traiter une section (±10 m^2 [100 pi^2]) à la fois. À l'aide d'un pulvérisateur ou d'un rouleau, appliquer une couche de protecteur jusqu'à saturation de la surface. À l'aide du rouleau, enlever tout excédant de produit de la surface, puis passer à la section suivante. Sur les matériaux très poreux, laisser pénétrer sans laisser sécher (± 5 min) et appliquer immédiatement une deuxième couche.
Point de séchage : Le scellant sera sec au toucher dans un délai de +/- 1 heure. L'effet hydrofuge sera perceptible environ 30 jours après l'application.
Pouvoir couvrant : Couvre jusqu'à 14 m^2 (150 pi^2)
Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.
Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Ce protecteur n'emprisonnera pas l'efflorescence ; celle-ci disparaîtra d'elle-même après une exposition prolongée aux intempéries. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Dans certains cas, le traitement peut foncer la couleur du matériau.

EMPAQUETAGE

Nom	Code de produit	Format détail	Format pro	Unités par boîte	Unités par palette
Scellant hydrofuge	143-383	3,78 L	–	4	180
Scellant hydrofuge	143-386	18,93 L	–	–	48

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **Tenir hors de portée des enfants. PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400 g/L)

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit ce Scellant contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 0,4 m^2 (4 pi^2) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2).